



CHAMPIONNAT R2 DÉPARTEMENTAL 2025

14 SEPTEMBRE 2025 — LE LUDE

Organisation : T.Rameau Le Lude - CD72PS

1^{ère} Manche : Dimanche 14 Septembre 2025.

6h45 : Rendez-vous des pêcheurs au lieu habituel

7h00 : Tirage au sort **(2 secteurs)**

8h15 : Contrôles des esches et amorces

8h50 : Amorçage

9h00 : Début de la 1^{ère} manche

11h25 : Signal des 5 dernières minutes

11h30 : Fin de la 1^{ère} manche

Les réponses concernant ce courrier sont à adresser au domicile du responsable :

Claude MORIN
8, rue René de La Cochinère
72800. Le Lude
02 43 94 92 60
06 33 15 60 81

2^{ème} Manche : Dimanche 14 Septembre 2025.

13h30 : Rendez-vous (même endroit) et entrée dans les box

14h30 : Contrôles des esches et amorces

14h50: Amorçage

15h00 : Début de la 2^{ème} manche

17h25 : Signal des 5 dernières minutes

17h30 : Fin de l'épreuve

18h30 : Proclamation des résultats

PRÉSENTATION DE LA
LICENCE AVEC PHOTO
OBLIGATOIRE

RESPONSABLES DU CHAMPIONNAT: RAMAUGÉ.P - LEMARE.W

RESTAURATION : 12€

-Entrée, viande, fromage,
dessert.

-1 bouteille de rouge pour 6

INSCRIPTION REPAS

Le 11 septembre

DERNIER DÉLAI



RAPPEL DU REGLEMENT:

Longueur des cannes : **11m50 maximum** - Toutes les places ne pouvant être pêchées au **MOULINET**, il a été décidé, par équité, de **l'INTERDIRE** pour ce championnat

Esches mortes ou vivantes : **3/4 de litre d'esches toutes confondues placées dans les boîtes mesures**

Amorces toutes confondues : **12 litres** (y compris terre) mouillée et non tassée

Bourriche obligatoire (Poissons pesés vivants et remis à l'eau) **Classement habituel au poids**

Une fois donné le départ, il sera interdit au pêcheur, de recevoir matériel, esches, amorces.

Les boulettes de rappel seront confectionnées d'une seule main.

Le championnat pourra être interrompu, retardé ou remis en cas d'orage. A la fin de chaque manche, les restes d'amorces ne doivent pas être remis à l'eau ni laissés sur les lieux de pêche.